Cantine municipale
Plouasne

INFORMATION ALLERGENES

Règlement INCO

	LAIT	GLUTEN	ŒUF	FRUITS A COQUES	ARACHIDE	SULFITES	MOUTARDE	SESAME	SOJA	LUPIN	CELERI	POISSON	CRUSTACES	MOLLUSQUES
Lundi 30 novembre 2026														
Carottes râpées						X								
Curry de butternut							(X)							
Sarrasin		(X)							(X)					
Far breton nature maison	X	X	X				(X)	(X)	(X)					
Pain		X												
Mardi 1er décembre 2026														
Velouté d'endives au fromage frais	X													
Pâtes carbonara au chorizo	X	X					(X)		(X)					
Clémentine														
Pain		X												
Jeudi 3 décembre 2026														
Salade verte aux pignons de pin						(X)								
Poisson sauce citronnée	X											X		
Boulgour aux légumes de saison		X					(X)		(X)					
Mousse aux Spéculoos	X	X		(X)	(X)				(X)					
Pain		X												
Vendredi 4 décembre 2026														
Flan blettes carottes	X		X											
Galette														
Saucisse														
Banane														
Pain		X												

Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)	Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		Œufs et produits à base d'œufs
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.			Soja ou produit à base de soja
Arachide et produits à base d'arachide	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2)		Moutarde ou produit à base de moutarde
Graines de sésame ou produit à base de graines de sésame	Lupin ou produit à base de lupin	Céleri ou produit à base de céleri	Poisson ou produits à base de poisson
Crustacés ou produits à base de crustacés	Mollusques ou produits à base de mollusques		